

COVID-19 :

TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR EN LIEN AVEC VOTRE VISITE DANS LA VALLÉE BRAS-DU-NORD CET HIVER

PLANIFIEZ, ACHETEZ ET TÉLÉCHARGEZ AVANT DE VOUS DÉPLACER.



RÉSEAU CELLULAIRE NON-DISPONIBLE DANS LES SECTEURS SHANNAHAN ET CANTIN.

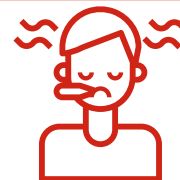


IMPORTANT: AUCUN USAGER NE SERA AUTORISÉ

S'IL PRÉSENTE L'UN DES SYMPTÔMES DE LA COVID-19 (EX.: FIÈVRE, TOUX, DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES OU AUTRES)

CONNÂÎTRE LES SYMPTÔMES

Nous comptons également sur notre clientèle pour appliquer les recommandations du gouvernement relativement aux déplacements entre les régions.



PROCÉDURE D'ACHAT (EN LIGNE SEULEMENT)



1. Le laissez-passer JOURNALIER ou ANNUEL devront être achetés en ligne.
2. Présentez votre facture (sur votre cellulaire ou en version papier) au préposé sur place.

ACHETEZ-LE AVANT DE VOUS DÉPLACER

RÉSERVATIONS

- Notre service de réservations en ligne est maintenu. Un préposé peut répondre dès maintenant à vos demandes par courriel ou par téléphone.

ACTIVITÉS OFFERTES

- Sentiers de raquette
- Sentiers de fatbike
- Secteur de ski Hok
- Ski de montagne en formule guidée
- Petite patinoire près de la passerelle suspendue
- Traversée du Philosore (refuges loués exclusivement)




HÉBERGEMENTS OFFERTS

- 8 yourtes
- Chalets
- Refuges Clairière, Draveur et Hutte (loués en exclusivité)
- Refuge Montagne Art (loué en exclusivité, séjour d'une nuitée seulement, disponible les lundis, jeudis et samedis)



HALTES DANS LES REFUGES

 **PERMISES** dans les refuges Montagne Art, Falaises et la yourte Delaney entre 11h et 15h à compter du 1^{er} décembre

 **INTERDITES** dans les refuges Clairière, Draveur et Hutte

SERVICE DE LOCATION

- Fatbike
- Ski Hok
- Raquettes et crampons

RAPPELÉZ-VOUS QUE NOTRE RÉSEAU DE SENTIERS COMPORTE PLUS DE 45 DROITS DE PASSAGE. VOUS VOUS DÉPLACEREZ RÉGULIÈREMENT EN TERRE PRIVÉE. SOYEZ RESPECTUEUX ET RECONNAISSANTS DE CE PRIVILÈGE. RESPECTEZ NOS RECOMMANDATIONS ET CELLES DE LA SANTÉ PUBLIQUE.

ACTIVITÉS



AVANT VOTRE DÉPART

OBLIGATOIRE:

Achetez votre droit d'accès ou laissez-passer annuel en ligne



ACHÉTEZ-LE AVANT DE VOUS DÉPLACER.

Imprimez votre facture ou conservez-la sur votre cellulaire. Faites une capture d'écran, car vous ne pourrez pas télécharger votre facture sur place, il y a absence de réseau



Planifiez vos activités à l'avance. Utilisez les cartes des sentiers disponibles sur notre site web et l'application mobile ONDAGO pour vous situer dans les sentiers pédestres et de fatbike.



FATBIKE : Avant de vous déplacer, appelez-nous ou écrivez-nous pour connaître les conditions de sentiers

BOUCLE DU MONTAGNE ART : Prenez note que l'accueil Cantine est fermé en hiver, informez-vous sur l'état du sentier en nous appelant avant de vous y aventurer

Prévoyez le nécessaire : de l'eau en quantité suffisante, un lunch et des collations, une solution hydro-alcoolique, un couvre-visage, des vêtements chauds et appropriés, un sac plastique pour rapporter vos déchets à la maison et une trousse de premiers soins



EN TOUT TEMPS

Respectez la distanciation sociale

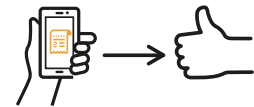


Prenez note que le **port du masque est requis** dans nos bâtiments d'accueil



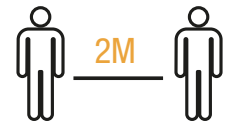
À VOTRE ARRIVÉE

Présentez votre facture ou votre laissez-passer annuel au préposé avant votre départ en sentiers



PENDANT L'ACTIVITÉ

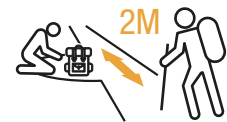
Respectez la **distanciation sociale** en tout temps



Signalez vos intentions de façon courtoise



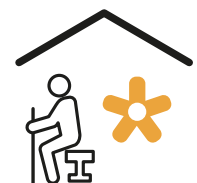
Pour vos arrêts, choisissez **un lieu en retrait** où vous ne nuirez pas à la circulation des autres usagers



Demeurez **dans les sentiers balisés** en tout temps



Les haltes sont permises uniquement dans Les refuges suivants : Falaises, Montagne Art et yourte Delaney. Les haltes sont interdites dans les refuges Clairière, Drapeur et Hutte, car ces refuges sont loués en exclusivité.



HÉBERGEMENTS

(arrivée à 16h
et départ à 10h)



AVANT VOTRE DÉPART

OBLIGATOIRE: Réservez votre chalet et votre laissez-passer journalier ou laissez-passer annuel en ligne. Le laissez-passer journalier doit être défrayé par personne/famille et par nuitée.



RÉSERVEZ VOTRE
HÉBERGEMENT



ACHETEZ VOTRE
LAISSEZ-PASSER

EN TOUT TEMPS

Respectez la distanciation sociale



Prenez note que le **port du masque est requis** dans nos bâtiments d'accueil



Imprimez votre facture ou conservez-la sur votre cellulaire.

Faites une capture d'écran, car vous ne pourrez pas télécharger votre facture sur place, il y a absence de réseau.



Assurez-vous d'avoir une carte de crédit en main à votre arrivée pour effectuer la pré-autorisation requise pour tout séjour en hébergement.

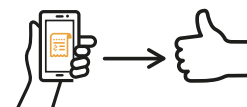
À VOTRE ARRIVÉE

Rendez-vous directement l'accueil Shannahan.

Un préposé vous remettra la clé ou le code de votre chalet



Avant votre activité, présentez votre facture au préposé



Prévoyez le nécessaire : de l'eau en quantité suffisante, un lunch et des collations, une solution hydro-alcoolique, un couvre-visage, des vêtements chauds et appropriés, un sac plastique pour rapporter vos déchets à la maison et une trousse de premiers soins



Pour toute location de chalet, il sera important de prévoir literie, oreillers, taies d'oreiller, serviettes et débarbouillettes.



IMPORTANT : La literie et les serviettes, qui sont habituellement incluses pour les chalets Kame et Loess, ne sont pas fournies pour des considérations sanitaires.



PENDANT VOTRE SÉJOUR

Prenez note qu'aucun ménage ne sera fait pendant votre séjour. Respectez les directives et affichages. Ayez en main des lingettes désinfectantes à utiliser au besoin et jetez-les dans la poubelle et non les toilettes.



Veuillez respecter les consignes en vigueur à la date de votre séjour.

SERVICE DE LOCATION

La location des **SKIS HOK, DES RAQUETTES, DES CRAMPONS ET DES FATBIKES** se fait dans la boutique à côté de l'accueil Shannahan du 20 décembre au 5 janvier et les fins de semaine par la suite. Sur semaine, après le temps des fêtes, l'équipement locatif pourra être récupéré à l'accueil Shannahan.

IL EST OBLIGATOIRE DE RÉSERVER LE MATÉRIEL LOCATIF À L'AVANCE SUR NOTRE SITE WEB. RÉSERVEZ MAINTENANT

AVANT VOTRE DÉPART

OBLIGATOIRE: Achetez votre droit d'accès ou laissez-passer annuel en ligne. Prenez note que la location d'un fatbike inclut l'accès aux sentiers.



Imprimez votre facture ou conservez-la sur votre cellulaire. Faites une capture d'écran, car vous ne pourrez pas télécharger votre facture sur place, il y a absence de réseau



Planifiez vos activités à l'avance. Utilisez les cartes des sentiers disponibles sur notre site web et l'application mobile ONDAGO pour vous situer dans les sentiers pédestres et de fatbike.



FATBIKE : Avant de vous déplacer, appelez-nous ou écrivez-nous pour connaître les conditions de sentiers

BOUCLE DU MONTAGNE ART : Prenez note que l'accueil Cantin est fermé en hiver, informez-vous sur l'état du sentier en nous appelant avant de vous y aventurer

Prévoyez le nécessaire : de l'eau en quantité suffisante, un lunch et des collations, une solution hydro-alcoolique, un couvre-visage, des vêtements chauds et appropriés, un sac plastique pour rapporter vos déchets à la maison et une trousse de premiers soins

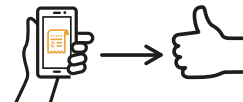


Prenez note que le **port du masque est requis** dans nos bâtiments d'accueil



À VOTRE ARRIVÉE

Présentez votre facture ou votre laissez-passer annuel au préposé avant votre départ en sentiers



PENDANT L'ACTIVITÉ

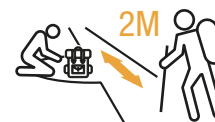
Respectez la **distanciation sociale** en tout temps



Signalez vos intentions de façon courtoise



Pour vos arrêts, choisissez **un lieu en retrait** où vous ne nuirez pas à la circulation des autres usagers



Demeurez **dans les sentiers balisés** en tout temps



Les haltes sont permises uniquement dans Les refuges suivants : Falaises, Montagne Art et yourte Delaney. Les haltes sont interdites dans les refuges Clairière, Drapeur et Hutte, car ces refuges sont loués en exclusivité.

